

**DIGLOSSIE ET INTERFÉRENCE LINGUISTIQUE DANS
LA CARTE D'IDENTITÉ DE JEAN-MARIE ADIAFFI :
POUR UNE CRÉATION LINGUISTIQUE**

Yao Charles BONY

Université Peleforo Gon Coulibal, Côte d'Ivoire

bony.yao@yahoo.fr

&

Koffi Aurélien KOUASSI

Université Peleforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire

kouassikoffisass@gmail.com

Résumé : Les termes pour désigner une situation de contact de langues, lorsqu'un individu ou un groupe d'individus utilisent deux ou plusieurs langues, relèvent du bilinguisme ou du plurilinguisme. La compréhension du plurilinguisme émane donc de l'analyse des faits linguistique tels que ceux relatifs à la migration, notamment le contacte des langues et de ses conséquences. Cette analyse fait appel à des faits psychologiques qui touchent les locuteurs et les rapports qu'ils entretiennent avec leurs différents langages, ainsi que les faits sociologiques qui définissent la situation de contact et sa formation. À cet effet, plusieurs parlars se combinent dans la plupart des productions orales, littéraires et leur confèrent une certaine spécificité. On y perçoit une volonté de créer une innovation sur le plan linguistique. Le plurilinguisme est donc une invite à porter un regard sur les idiolectes et les procédés discursifs dont usent certains écrivains dans leurs ouvrages. Dans cette optique, nous nous intéresserons, dans les analyses qui suivent, au plurilinguisme en tant qu'élément fédérateur des idiomes, tels le français et les langues locales chez l'auteur ivoirien Jean-Marie Adiaffi. L'objectif étant d'établir des correspondances entre données linguistiques et données sociologiques, cette présente réflexion se propose d'étudier *la diglossie dans La carte d'identité de Jean-Marie Adiaffi : pour une création linguistique*.

Mots-clés : diglossie, plurilinguisme, sociolinguisme, onomastique, onomatopée, interjection.

Abstract : The terms for a language contact situation, when an individual or a group of individuals use two or more languages, are those of bilingualism or plurilingualism. Understanding plurilingualism therefore emanates from the analysis of linguistic facts such as the migration process and its consequences. In addition, it appeals to psychological facts that affect speakers and the relationships they maintain with their different languages, as well as sociological facts that define the contact situation and its formation. To this end, several languages are combined in the Most oral and literary productions and give them a certain specificity. We can see a desire to create linguistic innovation. Plurilingualism is therefore an invitation to

take a look at the idiolects and discursive processes used by certain writers in their works. From this perspective, in the analyzes that follow, we will focus on plurilingualism as a federating element of idioms, such as French and local languages in the Ivorian author, Jean-Marie Adiaffi. The objective being to establish correspondences between linguistic data and sociological data, this present reflection proposes to study Diglossia in the identity card of Jean-Marie Adiaffi: for a linguistic creation.

Keywords: diglossia, plurilingualism, sociolinguism, onomastics, onomatopoeia, interjection.

Introduction

Depuis l'homo sapiens jusqu'à l'homme d'aujourd'hui, l'homme nomade, pour reprendre les propos de Jacques Attali a toujours recherché un espace de mieux être. Selon lui, « l'homme naît du voyage ; son corps comme son esprit sont façonnés par le nomadisme » (2003, p.484), C'est pourquoi Ban Ki-Moon (2006-2017) estime que la migration est l'expression de l'aspiration humaine à la dignité, la sécurité et un futur meilleur. Elle fait partie du tissu social, de notre construction en tant que famille humaine. Revenant sur les raisons de la migration, Denis Drechsler et Jason Gagnon (2008, p.74) affirment que les individus migrent pour différentes raisons. On note entre autres, le regroupement familial, les demandeurs d'asile, les étudiants, les élites qualifiées, migrants à la recherche de travail et les déplacés environnementaux. Cette migration s'effectue généralement entre les Etats du Sud (les pays du Tiers-monde) vers les Etats du Nord (les pays Occidentaux), même si des déplacements de populations sont à noter de façon interne entre les Nations occidentales d'une part et entre les ressortissants du Tiers-monde vers d'autres pays du Tiers-monde d'autre part. Et c'est bien ce que nous observons avec le flux migratoires ces dernières décennies, constitué majoritairement de populations du tiers monde qui migrent vers les pays Occidentaux. Mais, une fois les barrières des frontières franchies, les migrants se retrouvent face à des difficultés de tous genres dans leurs pays d'accueil.

Le processus migratoire devient alors l'origine de divers bouleversements sociaux et anthropologiques dont l'un des plus significatifs est le volet linguistique. Partant de là, cette présente réflexion se propose d'étudier le plurilinguisme en tant qu'élément fédérateur des idiomes, tels le français et les langues locales chez l'auteur Jean-Marie Adiaffi. L'objectif étant d'établir des correspondances entre données linguistiques et données sociologiques. Cette étude se propose d'analyser *La diglossie et l'interférence linguistique dans la carte d'identité de Jean-Marie Adiaffi : pour une création linguistique*. En effet, dans son œuvre, l'auteur réussit à concilier dans la communication deux variétés de langue en fonction des moments et des situations de discours. De cette fusion, ressortent les phénomènes de diglossie et d'interférence linguistique. Chose à travers laquelle Jean-Marie-Adiaffi échafaude une nouvelle modalité

d'expression langagière. Dès lors, comment se présente cette création linguistique ? Mieux, à quoi consiste l'usage de la diglossie et de l'interférence linguistique dans l'œuvre romanesque ? Comment se manifestent-ils dans *La carte d'identité* de Jean-Marie Adiaffi ? Quelle peut-être la portée d'une telle expression linguistique dans le plurilinguisme engendré par la migration ? Autant de questions que nous tenterons de répondre en nous outillant des démarches de la sociolinguistique et de l'énonciation. Il s'agira de mettre en lumière la notion de la diglossie et celle de l'interférence linguistique, puis de montrer les différentes manifestations de ces formes expressives dans l'œuvre de Jean-Marie Adiaffi, avant de faire cas de la portée de cette création linguistique.

1. La question des notions de diglossie et d'interférence linguistique

En sociolinguistique, la diglossie désigne l'état dans lequel se trouvent deux variétés linguistiques coexistant sur un territoire donné et ayant, pour des motifs historiques et politiques, des statuts et des fonctions sociales distinctes. L'une étant représentée comme supérieure et l'autre inférieure au sein de la population. Les deux variétés peuvent être des dialectes d'une même langue ou bien appartenir à deux langues différentes. L'utilisation de ce concept mène à une modélisation de la situation linguistique centrée autour de l'opposition entre variété linguistique dite « haute » et « basse ».

1.1 Le postulat

Du grec di- « deux fois », glôssa « langue », la diglossie est un état particulier de langue dans lequel une communauté ou un groupement humain recourt à deux langues différentes, ou à deux variétés de la même langue, en fonction de situation de communication différentes. En sociolinguistique, la diglossie désigne l'état dans lequel se trouve deux variétés linguistiques coexistant sur un territoire donné et ayant, pour des motifs historiques et politiques, des statuts et des fonctions sociales distinctes, l'une étant représentée comme supérieure au sein de la population. Les deux variétés peuvent être des dialectes d'une même langue ou bien appartenir à deux langues différentes.

L'utilisation de ce concept mène à une modélisation de la situation linguistique centrée autour de l'opposition entre variétés supérieures et inférieures de langage. Dans une situation diglossique habituelle, on observe ainsi une distribution complémentaire des variétés en fonction des contextes sociolinguistiques. Par exemple, en contexte formel c'est-à-dire en liturgie, littérature, c'est la variété haute qui est acceptable tandis que la variété basse s'emploie dans les conversations familières, dans la littérature populaire. La notion a été utilisée et développée par des auteurs critiquant le terme de « bilinguisme¹ », jugé trop imprécis, source de confusion et dont l'utilisation masque, en fin de compte, les réalités sociales complexes et dynamiques. Ils envisagent ainsi le bilinguisme uniquement du point de vue de l'individu. Au

¹ Le Bilinguisme est l'état de l'acteur individuel capable de mobiliser plusieurs variétés de langage.

contraire, la diglossie est un phénomène sociétal, caractérisé par la coexistence et la répartition socialement codifiée de plusieurs variétés de langage.

L'interférence linguistique, quant à elle, se passe lorsque les langues entrent en contact les unes avec les autres au cours de leur évolution historique et géographique. Elles cohabitent à partir des emprunts lexicaux, de nouvelles formulations syntaxiques. Concrètement, cela se traduit par l'apparition de nouveaux mots (éventuellement adaptés à la prononciation spécifique à la langue), de nouvelles tournures de phrase et/ou la traduction littérale d'expression idiomatique (calques). Le plus souvent, cela commence par une déformation progressive et très peu perceptible de la prononciation, qui, certains phonèmes s'assimilent graduellement à une prononciation étrangère assez proche. Par ailleurs, l'interférence entre deux langues peut se produire pour plusieurs raisons :

- les deux langues sont parlées dans des territoires très proches de telle sorte que leurs locuteurs se côtoient fréquemment, entendant la langue de l'autre et finissent par intégrer à leur parler des traits issus de l'autre langue. C'est l'exemple de la situation qui se présente en Belgique au niveau de la frontière linguistique séparant les francophones des néerlandophones. On observe que les locuteurs issus de ce contact ont des mots et des accents particuliers ;

- une des deux langues a un rayonnement politique, économique, culturel très important qui dépasse largement ses frontières. Dès lors, d'autres nations ressentent le besoin de s'initier à cette langue, qui apparaît comme une langue véhiculaire, voire de l'utiliser à la place de leur propre langue. Actuellement, la langue anglaise possède un rayonnement semblable, qui conduit différents pays à l'adopter comme langue officielle même si la population garde sa langue maternelle ;

- de façon moins apparente mais pourtant très répandue, certaines langues en influencent d'autres dans un domaine précis. L'apparition d'une nouvelle réalité ne se fait pas partout en même temps. Certaines langues sont plus promptes que d'autres à nommer cette réalité. Il se peut alors que des langues qui n'ont pas encore défini cette réalité incorporent le nom étrange dans leur lexique. Ainsi, de nombreuses langues utilisent l'anglais *computer* pour désigner un ordinateur.

1.2 La revue littéraire

Le terme de diglossie a été utilisé pour la première fois en 1930 par le linguiste William Marçais (1930) dans son ouvrage *Diglossie arabe*. En 1959, la diglossie est caractérisée à travers deux (02) variétés par Charles A. Ferguson (*Diglossia*, p.325-340). Il s'agit notamment des variétés dites « haute » d'un côté et « basse » de l'autre côté. D'abord la variété « haute » est utilisée lors du culte, dans les lettres, dans les discours, à l'université, etc. et jouit d'un prestige social accompagné d'une littérature reconnue et admirée dans une forme très standardisée (grammaire, dictionnaire, etc.) fréquemment appris à l'école. Ensuite la variété « basse » fonctionne dans les conversations familières, dans la littérature populaire, dans le folklore, souvent uniquement orale, elle est acquise

naturellement comme première langue du locuteur. (Fishman : 1967, pp.29-38) ajoute qu'il peut y avoir diglossie entre plus de deux codes sans obligation de relation génétique commune. Toutefois, la situation diglossique est évolutive et variée. Elle entre souvent dans une dynamique conflictuelle. À cet effet, une variété peut disparaître à la suite de l'apparition de sous-variétés mixtes entre les deux variétés en conflit ou en cas de profonds bouleversements sociaux. Un fait qui aboutit à une sorte d'assimilation puisque l'idée de diglossie a été élaborée lors des luttes de réhabilitation des langues dites minoritaires, parlées pour certaines d'entre elles dans la vie de tous les jours par une proportion importante de la population d'un territoire.

Le concept d'interférence linguistique est apparu avec l'analyse systématique de la performance des apprenants de langue étrangère. Weinreich (1953) a été l'un de ceux qui en a illustré et expliqué les manifestations le premier, et Fries (1945) et Labo (1957) ont popularisé le terme. Ainsi, Martinet (1969) appréhende l'interférence linguistique comme le processus qui aboutit à la présence dans un système linguistique donné d'unités et souvent d'agencement appartenant à un système autre. L'usage de ce terme implique que la présence d'un trait étranger et les changements qui en résultent trouvent leur explication dans l'analyse structurale des deux systèmes linguistiques en contact. Cependant, comment les notions de diglossie et d'interférence linguistique sont-elles mises en évidence dans *La carte d'identité* de Jean-Marie Adiaffi ?

2. La manifestation de la diglossie et de l'interférence linguistique dans l'œuvre

L'expression de la diglossie et de l'interférence linguistique à travers l'esthétisation des noms. On l'étudie sous l'appellation d'onomastique. L'onomastique, du grec « onoma », qui signifie nom, est la science de l'étymologie des noms propres. Elle vise, non seulement, à établir tous les renseignements possibles des noms propres, mais aussi des noms de lieux (toponymie), ou de personnes (anthroponymie). En puisant son matériau dans plusieurs disciplines dont la linguistique, la lexicologie, la stylistique et la sémiotique, l'onomastique littéraire se pose comme une discipline clé, à la croisée de multiples parcours. C'est grâce à l'interaction de ces différents apports – culturels et discursifs – qu'elle propose une approche différente et enrichie du texte. Dès lors, on peut affirmer que le nom propre s'inscrit dans le texte littéraire à l'instar d'un phare dont l'ancrage n'est jamais fortuit. De par sa position privilégiée, il apporte un nouvel éclairage (une nouvelle interprétation) du texte dont le rayonnement est sous-tendu par le jeu des associations, des faisceaux qui se construisent à la lumière de réseaux isotopiques formés par le système explicite ou latents des noms communs. Dans le monde de la littérature où se déploient les imaginaires, se côtoient les inconscients et les souvenirs, à la croisée des savoirs cognitifs et de la mémoire encyclopédique, l'auteur-onomaturge laisse très peu de place au hasard. Lorsque son choix s'arrête sur tel ou tel autre appellatif (prénom, sobriquet, titre honorifique ou autre) c'est que, dans le réseau

nominatoire hiérarchisé du roman, cette préférence trouve tôt ou tard sa valeur, sa justification que le lecteur avisé se fera fort de vérifier. Il apparaît donc intéressant de vérifier quelles circonstances, quels motifs, quels désirs se cachent derrière les opérations onomastiques. En d'autres termes, comment l'onomastique participe-t-elle à l'expression de la diglossie et de l'interférence linguistique dans le corpus ?

2.1 *L'expression de la diglossie dans l'esthétisation des noms « Mélédouman », « Kan anaholé »*

Ce n'est certainement pas par hasard si parmi tant de noms possibles à travers l'univers, ceux de *Mélédouman*, *Kan anaholé*, et *Kakatika* figurent au rang de noms de personnages centraux dans *La carte d'identité* de Jean-Marie Adiaffi. En effet, « L'être du personnage dépend d'abord du nom propre qui, suggérant une individualité, est l'un des instruments les plus efficaces de l'effet de réel. » (Cf. Jouve, 2008, p.89). Et pour donner à un personnage une identité plausible, rien de tel que d'emprunter un nom véritable à un annuaire, à une enseigne, voire à une personne que l'auteur a pu connaître ou croiser. Il apparaît rapidement que ce nom est chargé de transmettre, par son origine, son aspect, sa consonance et les connotations qui vont pouvoir lui être associées, d'autres informations sur le héros qui le porte et ses rapports avec les autres personnages du livre. Et c'est bien ce que nous laisse découvrir l'auteur à travers le personnage de « Mélédouman ».

-« *Mélédouman* »

« Mélédouman » est le personnage autour duquel l'intrigue du roman est bâtie. Personnage emblématique parce que « Prince du royaume Béttié », « Mélédouman » se retrouve non seulement excommunié de son statut de « Prince », mais aussi privé de son « identité » par l'administration coloniale. Un fait dépeint à travers le nom « Mélédouman » signifiant en langue Agni « je n'ai pas de nom » ou exactement « on a falsifié mon nom » (Adiaffi, 1980, p.3). Le caractère diglossique qui ressort de ce nom est qu'il est l'expression de deux réalités opposées vécues par le personnage en question. Il s'agit dans un premier temps de son identité de la perte de son rang social, puis dans un deuxième temps de la falsification de son identité par l'administration coloniale.

Par ailleurs, il convient de signaler que chez le peuple Akan, tout comme dans la plupart des groupes ethniques, les noms sont attribués selon les circonstances de la vie sociale. Ainsi, vu les circonstances sociales dramatiques qui gravitent autour du vécu du personnage, l'auteur a trouvé juste de les résumer sous le vocable « Mélédouman » formé des morphèmes « Mélé » signifiant « je n'ai plus » et « Douman » signifiant « nom ». Rattachés, ces deux éléments traduisent une réalité qu'Adiaffi préfère exprimer en langue locale entre les lignes de la langue d'écriture. L'on assiste à une cohabitation de ces deux entités linguistiques sans rapport de supériorité ni d'infériorité.

-*Kan anaholé*

« Kan anaholé », tout comme le nom précédant, est un personnage symbolique. En effet, la nomination de celui-ci est consubstantielle aux actes qu'il pose dans le récit. Dans l'œuvre d'Adiaffi les noms des personnages constituent des phrases intégrales. Le nom Kan anaholé est l'expression d'une réalité sociale tant recherché à cause de sa vertu. Il s'agit de « dire la vérité ». Constitué de « Kan » qui signifie « Dire » en *Agni* et de « Anaholé » signifiant « La vérité » dans cette même langue locale, la vérité devient alors le leitmotiv de ce personnage. La diglossie ici ressort du fait que l'auteur arrive à donner à ce nom une valeur phrastique permettant d'exprimer une même réalité sous deux formes linguistiques distinctes s'agissant d'un « homme intègre ».

2.2 L'interférence linguistique dans l'esthétisation du nom « Garde-floco »

L'interférence linguistique est une stratégie qui permet à l'écrivain de montrer à la fois son appartenance sociale à savoir le groupe ethnique des Agni dont il est issu et de mettre en valeur « l'ivoirisme » qui est un parler particulier du français par les Ivoiriens. Cela lui permet donc de mettre sa marque de distinction, d'estampiller son identité dans son œuvre et de révéler certaines valeurs socioculturelles de sa communauté. Ainsi, le transport de :

La langue Agni dans le discours de la langue française confère-t-il au texte une valeur identitaire et sociale. En effet, en introduisant la langue Agni dans l'univers linguistique français, l'écrivain révèle d'une part son identité sociale. D'autre part, il montre que le français peut être parlé autrement. De cette façon, il contribue à constituer une forme de sociolecte. (Cf. Bosson, 2014, p.15)

Et c'est bien ce que révèle l'esthétisation du nom « garde-floco ». Ce nom est constitué d'un terme issu du lexique de la langue française à savoir « Garde » et d'un autre terme provenant de l'Agni « Floco », une ethnie locale située à l'Est de la Côte d'Ivoire. Dans le cas échéant, l'interférence linguistique suggérée par cette nomination contient une valeur ironique. En effet, le nom « garde » qui renvoie à la vaillance, au courage et à la bravoure est associé à un terme qui a une connotation péjorative dans sa composition. Il s'agit du sociolecte « floco » qui désigne une personne faible, sans courage, vide de force physique. Alors en alliant ces termes contradictoires l'auteur traduit là non seulement l'absurdité de ce personnage, mais dépeint également la cohabitation difficile des deux entités linguistiques que sont le français et l'Agni. Dès lors, à travers l'écriture, apparaît « l'appartenance réelle ou imaginaire de l'écrivain à un groupe et sa différence d'avec le reste de la société des écrivains ». (Cf. Bosson, 2014, p15)

3. Valeurs de la diglossie et de l'interférence linguistique chez Adiaffi

La langue, outil de communication, permet au sujet parlant de rendre compte de son expérience en nommant le monde auquel il donne sens. C'est pourquoi, l'écrivain Adiaffi introduit, dans ses œuvres, des mots ou expressions pour traduire certaines réalités de sa communauté. Il en résulte également une obsession à montrer que l'Afrique possède un potentiel riche en matière de culture et d'expressions mieux adaptées pour décrire le vécu africain. Les emprunts ainsi mobilisés dans le texte de langue française produisent un effet de discours et lui confèrent une valeur identitaire, sociale, socioculturelle et stratégique.

3.1 Valeur idéologique

En pliant la langue française aux exigences de la pensée et des structures linguistiques de la langue Agni, Adiaffi a donné à son œuvre une vigueur et un relief saisissant. Tandis que les uns criaient au scandale, d'autres étaient séduits par l'originalité de l'auteur. En effet, l'auteur a volontairement tordu le cou à la langue française pour mieux ressortir ses idées. L'un des traits remarquables des romans d'Ahmadou Kourouma, c'est leur hybridité générique. Tout se passe, en effet, comme si le genre romanesque ne servait que de prétexte à ses œuvres, constituées en réalité de genres et de texte divers mêlés harmonieusement. C'est dans ce sens que Fernando Lambert (1997, p.XIII) affirme :

Le roman africain se donne ainsi des traits esthétiques qui le caractérisent et le spécifient. Car aucun roman européen ne pratique avec une telle intensité ce qu'on peut appeler "le mélange des genres" ou la force intégratrice du récit africain.

Fernando (1997, p13)

Autrement dit, dans ces textes d'un autre type, véritables « genre sans genre », l'énonciation romanesque perd son intégrité. Elle n'a plus d'essence propre, puisque transformée par sa capacité à intégrer toutes les autres formes artistiques et littéraires. Ainsi, nous pouvons donc dire que l'idéologie véhiculée par Jean-Marie Adiaffi au travers de son œuvre est de promouvoir sa culture et sa tradition dans ce processus de mondialisation tant prôné par le modernisme.

3.2 Valeur esthétique

Chez Adiaffi, on retrouve des créations lexicales ou néologiques inspirées généralement de sa langue maternelle ou du français populaire ivoirien. Celles-ci sont toujours reliées à la créativité phrastique et en même temps obéit à des lois spécifiques qui rendent compte de l'ensemble des processus de lexicalisation et permettent de construire dans le composant lexical des chaînes de dérivation à partir d'un mot-base. Ainsi, à partir de mots-base ou paradigme dérivationnel, on a des mots comme *ta mère conne pourri* » (p.16) dans *La carte d'identité*. Par ailleurs, il convient de dire qu'une culture ne peut évoluer que grâce au contact

avec d'autres cultures car c'est à travers nos différences qu'on s'enrichit. Pour dire qu'il n'y a pas de cultures meilleures ou pires que d'autres. Ainsi, à travers son esthétique, Adiaffi met en évidence la culture Akan face à la culture occidentale dans un rapport de complémentarité. En effet, le français est utilisé pour rendre compte des réalités culturelles, comme la langue agni est utilisée pour faire part de l'attachement culturel de l'écrivain autrefois contraint d'écrire qu'en français seulement. Ainsi, si la langue serait le moyen par excellence de transmission de cultures et de civilisation, alors l'auteur ivoirien n'a pas que mit en coexistence deux entités linguistiques, mais deux univers distincts.

Conclusion

En somme, il convient de noter que chez Jean-Marie Adiaffi, les concepts de diglossie et d'interférence linguistique ont servi de fer de lance pour la réhabilitation des langues dites minoritaires. Ainsi, dans *La carte d'identité*, la migration de l'Agni dans le discours de la langue française permet de mieux apprécier une autre dimension du phénomène lié à l'appropriation de la langue française dans un univers multilingues. Pour ce faire, l'esthétisation des noms tels que « Mélédouman », « Kan anaholé » et « garde floco » ont permis de caractériser une certaine coexistence possible entre le discours français et le discours en langue agni. On observe à cet effet une distribution en langue complémentaire de ces deux variétés linguistiques en fonction des contextes énonciatifs dans l'œuvre. Cela permet à l'auteur de marquer son identité et de révéler certaines valeurs socioculturelles de sa communauté dans ce processus de mondialisation tant prôné par le modernisme. Par ailleurs, la cohabitation de ces deux entités linguistiques à savoir la langue française et la langue Agni relève d'une originalité de l'écriture de Jean-Marie Adiaffi, qui réside dans le mélange des langues en vue de créer une rupture avec le texte romanesque classique. En outre, la migration de la langue Agni dans le discours de la langue française traduit la complexité de la réalité d'entre-deux vécue le sujet parlant.

Références bibliographiques

- Adiaffi, J-M. (1989). *La carte d'identité*, Abidjan, CEDA.
- Attali, J. (2003). *L'homme nomade*, Paris, Fayard.
- Bra, B. (2014). Mobilité discursive des lexèmes et constructions phraséologiques en langue Agni dans les romans de Jean-Marie Adiaffi. *SudLangue*. Dakar.
- Charaudeau, P. (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris, Éditions Seuil.
- Drechsler Denis, 2008, « Les migrations, une source de développement à exploiter », Suisse, *Annuaire suisse de politique de développement*, p.2-27.
- Ferguson, C. (1959). Diglossia, *Revue Word* n°15.
- Fernando, L. (1997). Préface à *Ecritures et Discours dans le roman africain francophone post-colonial*, de Joseph Paré, Ouagadougou, Edition Kraal.
- Fishman, J. (1972). *Sociolinguistique*, New York, Labor.
- Jouve, V. (2007). *Poétique du roman*, Paris, éd. Armand Colin.



Marçais, W. (1930). La diglossie arabe, L'Enseignement public-Revue pédagogique, Librairie Delagrave, Paris, tome 104, fasc.12, p.401-409,
Weinreich, H. (1989). Grammaire textuelle du français, Paris, Éditions Didier.